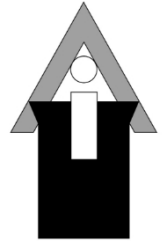




JURIS AQUITAINE s o c i é t é d ' a v o c a t s I N T E R B A R R E A U X	
Cabinet PERIGUEUX 18 rue de Varsovie 24000 PERIGUEUX Tél : 05.53.35.94.95 cabinet@jurisaquitaine.com	Cabinet BERGERAC 52 Av du Président Wilson 24100 BERGERAC 05.53.61.59.15 http://www.jurisaquitaine.com



VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

VENDREDI 20 NOVEMBRE 2026 A 14 HEURES

A la requête de SELARL LGA, société de Mandataires Judiciaires, immatriculée au RCS Bergerac sous le numéro D 444 762 330, dont le siège social est sis 37 Rue du Professeur Pozzi, 24100 BERGERAC, représentée par son co-gérant en exercice, représentée par son co-gérant en exercice, Maître Nicolas LEURET, Mandataire judiciaire, demeurant Résidence Le Mercurial, 78 avenue Victor Hugo, 24000 PERIGUEUX, es-qualité de **mandataire liquidateur de Monsieur Jean-Claude Francis DELPECH**, né à PROISSANS (24) le 19/03/1961, demeurant La Millade – 24200 PROISSANS, nommée à cette fonction suivant jugement du Tribunal de Grande instance de PERIGUEUX siégeant au titre de la compétence du Tribunal de commerce de Sarlat en date du 18/07/2008, ayant pour Avocat constitué Maître Aurélie GIRAUDIER, Avocat au Barreau de Bergerac, membre associé de la SELARL JURIS AQUITAINE, dont le siège social est sis 18 rue de Varsovie à PERIGUEUX, demeurant 52 Avenue du Président Wilson 24100 BERGERAC, au Cabinet de laquelle il est fait élection de domicile, il sera procédé à la vente :

1^{er} LOT : Un ensemble immobilier **loué** sur la commune de PROISSANS (24200), lieu-dit Pech Courounel – 118 – 128 impasse du Pech Courounel figurant au cadastre de ladite commune sous les références suivantes : Section AE n° 214, 216, 218, 223, soit une contenance totale de 71 a 01 ca sur **une mise à prix à 90 000 € avec faculté de baisse de mise à prix de 40 %, à défaut d'enchère, soit sur une nouvelle mise à prix de 54 000 €, frais de vente en sus,**

2ND LOT : Un ensemble immobilier **loué** sur la commune de PROISSANS (24200), lieu-dit la Millade – 261 chemin de la Millade, figurant au cadastre de ladite commune sous les références suivantes : Section AK n° 157. Soit une contenance totale de 1 ha 39 a 10 ca. **sur une mise à prix à 130 000 € avec faculté de baisse de mise à prix de 40 %, à défaut d'enchère, soit sur une nouvelle mise à prix de 78 000 €, frais de vente en sus,**

Frais de vente en sus payables par l'adjudicataire, entre les mains et sur quittance de l'Avocat poursuivant, sous peine de réitération des enchères. L'adjudication aura lieu à l'audience du Juge de l'exécution du Tribunal judiciaire de BERGERAC, au Palais de Justice, 6 bis Rue des Carmes à BERGERAC (24100), le vendredi 20 novembre 2026 à 14 heures, au plus offrant et dernier enchérisseur.

Une visite des lieux est organisée par la SCP FROMENT-BONAFIOUS-BLEMOND, Commissaire de Justice à BERGERAC, **le 3 NOVEMBRE 2026 de 14 H à 16 H** (Tél : 05.53.57.39.66). Se présenter à 14 h 00 au 118 – 128 impasse du Pech Courounel à PROISSANS (24200).

Le cahier des conditions de vente, contenant les clauses et conditions particulières, sous l'exécution desquelles aura lieu la vente aux enchères publiques, peut être consulté, sans frais, au Greffe du Juge de l'exécution du Tribunal judiciaire de BERGERAC, sous le n° RG 26/00016, sur le site internet ou au Cabinet de la SELARL JURIS AQUITAINE, sous le n°326027.

Les enchères ne seront reçues que par ministère d'Avocat exerçant près le Tribunal judiciaire de BERGERAC. Pour tous renseignements, s'adresser à Me A. GIRAUDIER, Avocat poursuivant, ainsi qu'à tout autre Avocat du Barreau de BERGERAC pouvant être chargé d'enchérir.

Fait et dressé par l'Avocat poursuivant soussigné, en son Cabinet, le 20/09/2026 Signé : Me A GIRAUDIER.

Pour avis.